



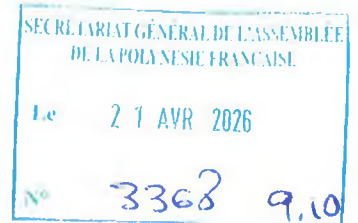
Groupe

**TAPURA
HUIRAATIRA**



Question orale

(Séance du jeudi 23 avril 2026)



**Adressée à Monsieur Moetai BROTHERSON,
Président de la Polynésie française, en charge du tourisme, des transports aériens, de
l'égalité des territoires, des affaires internationales, de l'économie numérique et des
conséquences des essais nucléaires**

Objet : Gratuité de la cantine scolaire : affichage ou réalité sociale ?

Monsieur le Président,

Une semaine avant le premier tour des élections municipales, votre gouvernement a annoncé en grande pompe la gratuité de la cantine pour tous les collégiens et lycéens. Depuis, vous multipliez les déplacements dans les établissements pour en faire la promotion, comme s'il s'agissait d'une avancée historique.

Mais, encore une fois, la réalité est bien différente de la communication que vous en faites. Après trois ans d'une gouvernance axée sur la magie de la comm', comme ce fut le cas pour la campagne électorale qui a permis votre élection, on commence à avoir l'habitude...

En vérité, cette gratuité que vous présentez aujourd'hui comme une nouveauté existe déjà depuis des décennies à travers le système de bourses du Pays.

Dès 1978, les premières aides scolaires étaient mises en place. En 1982, un barème fondé sur le quotient familial permettait déjà de cibler les familles les plus modestes. Et aujourd'hui encore, pour ces familles, la cantine est déjà intégralement prise en charge : trois parts de bourse suffisent à couvrir la demi-pension dans les îles de la Société, cinq parts dans les archipels.

Autrement dit, les plus démunis ne paient déjà pas la cantine de leurs enfants.

Alors de quoi parle-t-on réellement ?

D'un dispositif qui, en réalité, bénéficie surtout aux familles situées au-dessus des seuils d'attribution des bourses, c'est-à-dire celles qui, jusqu'à présent, participaient normalement aux frais de restauration.

Nous nous réjouissons pour ces familles tout en déplorant le fait que les foyers les plus modestes, eux, ne voient aucune amélioration concrète de leur situation.

Pire encore, votre réforme introduit une demande de bourse désormais annuelle, là où elle intervenait tous les deux ans auparavant. Une complexification administrative qui risque d'exclure précisément ceux qui ont le plus besoin d'aide.

Et que dire de votre affirmation selon laquelle cette mesure améliorerait l'alimentation des enfants ? Là encore, les faits sont têtus : les tarifs de demi-pension n'ont pas évolué depuis 1985. Sans revalorisation, sans moyens supplémentaires, comment prétendre améliorer la qualité des repas ?

Au fond, vous présentez comme une avancée sociale majeure une mesure ancienne, que vous rebaptisez sans en corriger les limites, et dont les principaux bénéficiaires ne sont pas les plus fragiles.

Monsieur le Président, jusqu'à quand allez-vous continuer à présenter comme une conquête sociale une mesure qui existait déjà pour les plus démunis, alors qu'elle profite surtout à des publics mieux favorisés et qu'elle repose sur une réalité que vous déformez ?

Je vous remercie de votre attention.



Lana TETUANUI